

Communiqué de la Fédération SUD Education :

La commission sur la refondation du métier d'enseignant se réunissait hier, lundi 10 décembre 2007, pour dresser un «bilan d'étape», avant la rédaction d'un livre vert courant janvier.

Nous rappelons que la Fédération Sud Education a refusé de participer aux auditions syndicales. Nous dénonçons cette mascarade et pensons que cette pseudo consultation est en contradiction avec les attaques ahurissantes dont l'Éducation nationale et ses personnels sont l'objet depuis l'été. Nous considérons que les grandes lignes que retiendra le gouvernement sont déjà contenues dans le rapport Darcos (mars 2007) et dans la lettre de rentrée aux éducateurs de N. Sarkozy.

De plus la présence au sein de la commission (8 personnes) d'un représentant du ministère (secrétaire général du ministère de l'Éducation) et d'un représentant d'entreprise (directeur des ressources humaines du groupe La Poste, modèle de privatisation progressive du service public), et l'absence de représentants des personnels nous renseignent quant aux objectifs et au caractère «non partisan» de la dite commission. Enfin nous n'avons pas oublié le simulacre de débat sur l'École, en 2003, auquel avaient accepté de participer les principaux syndicats de l'Éducation. Ce «grand débat» avait finalement abouti à la «loi Fillon», rejetée par l'ensemble des personnels et de leurs organisations syndicales ; elle avait provoqué le mouvement lycéen de 2005.

Refusant toujours de cautionner cette opération de communication, nous avons assisté hier à cette réunion sans participer aux débats, pour rendre compte aux personnels des différentes pistes envisagées, en particulier :

- sur les « missions et conditions d'exercice du métier » : hypothèse d'une annualisation (1607 heures), intégration de nouvelles obligations de service, gain sur le temps d'enseignement ;
- sur « la réussite des enfants » : une simple évocation ; le livre vert nous en dira peut-être plus... ;
- sur « le recrutement et la formation », M. Pochard propose l'ouverture des carrières pour rejoindre l'Éducation nationale ;
- sur les déroulements de carrières, si la question des rémunérations est posée, c'est en lien avec « l'évaluation / notation des établissements et des enseignants » dans le cadre de l'autonomie des établissements.

Ces informations confirment notre précédente analyse. Nous sommes très inquiets des nouveaux contours du métier que définissent ces axes de réflexions en matière :

- de renforcement du pouvoir des chefs d'établissement,
- de régression statutaire et d'alourdissement de la charge de travail,
- de rémunération au mérite.

Nous ne voyons pas en quoi ces propositions amélioreraient le service public d'éducation. En revanche nous voyons très bien s'y dessiner une nouvelle conception de l'École, s'avançant vers une privatisation rampante (comme à La Poste, précisément), favorisant les individualismes carriéristes au détriment des solidarités syndicales et de la qualité du service (conséquence de la suppression progressive du temps de préparation des cours, et de l'augmentation de la charge de travail administrative). Ces choix sont pour nous inacceptables : ils aggravent les conditions de travail, mettent en place un mode de gestion managérial (autonomie et pleins pouvoirs au chef d'établissement) et aboutiront inévitablement à un accès inégalitaire à l'École.

SUD Education continue donc de dénoncer ce simulacre de concertation, en contradiction avec l'ensemble des mesures déjà prises à la hussarde depuis l'installation de ce gouvernement : 11200 postes supprimés au budget 2008 ; recours massif aux heures supplémentaires ; suppression engagée de la carte scolaire ; suppression des BEP ; remise en cause des statuts et des cadres d'organisation dans le Premier degré ; démantèlement des services d'orientation ; expulsion de nos élèves sans papier.

Enfin comment le ministère de l'Éducation nationale ose-t-il parler de « concertation », au moment même où la LRU continue de passer en force, au mépris du mouvement étudiant et lycéen qui perdure malgré la contre-information et la répression exercées par le gouvernement ?

Saint-Denis, le 11 décembre 2007.